COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un nouveau parc solaire sur le toit de la salle Omnisports à Pully

La Ville de Pully a mis en service au mois de mai 2025 un parc solaire sur la toiture de la salle Omnisports du Collège Arnold Reymond.

La Municipalité de Pully a réalisé, suite au postulat de M. le Conseiller Guillaume Roy et consorts intitulé « Exploitation du potentiel solaire des bâtiments communaux » (avril 2022), un audit du parc immobilier de la Ville prenant en compte notamment les prévisions de rendement, l'état des toitures et leur orientation ou encore le dimensionnement du réseau électrique. Elle a ensuite répondu au postulat en proposant au Conseil communal un préavis portant sur un projet d'augmentation des capacités de production d'énergie photovoltaïque de la Ville. Sept sites sont déjà en fonction (dont un en partenariat avec Romande Energie) ; un huitième a été identifié sur le toit de la salle Omnisports du collège Arnold Reymond.

Le toit de cette salle, rénové en 2020, représentait une réelle opportunité pour la création d'une installation de production photovoltaïque. La Direction des domaines, gérances et sports (DDGS) a évalué le potentiel de ce site en collaboration avec une entreprise spécialisée et un ingénieur bâtiment afin de vérifier la capacité du toit à recevoir la surcharge de l'installation. La variante retenue proposait l'installation de 340 panneaux solaires sur le toit de la salle de sport pour une puissance de 156 kWc et un crédit demandé au Conseil communal de CHF 425'000.

Le projet comprend une modification du système de comptage électrique du site incluant les bâtiments de l'Octogone – Théâtre de Pully et du collège Arnold Reymond. Cette modification permet de consommer au mieux, sur les trois bâtiments, la production d'électricité de la salle Omnisports. Grâce à cette modification, le théâtre et le collège profiteront désormais d'une manière optimisée de l'énergie produite par la centrale solaire. La production électrique annuelle est estimée à environ 140'000 kWh. L'autoconsommation permettra, selon les estimations, de réduire les charges d'électricité de CHF 35'000.00/an (calculé au tarif 2022 de 25 cts / kWh).

Ce projet a représenté un défi technique dans la mesure où il a été déployé sur un site classé en note *2* au recensement architectural du Canton de Vaud. Il a été réalisé par la société Gaudard Energie, sise à Lausanne.

Les grands projets de rénovation prévus sur différents bâtiments communaux représenteront de futures opportunités concrètes pour l'augmentation de la production d'électricité photovoltaïque de la Ville de Pully. A ce titre, les projets du nouveau pavillon scolaire de Chantemerle, l'extension du site du Collège Principal, la rénovation et l'extension du collège Arnold Reymond ainsi que la rénovation de Pully-Plage incluent des installations de production d'énergie photovoltaïque.

Pully, le 22 août 2025 – La Municipalité

Renseignements complémentaires :
Ville de Pully – Direction des domaines, gérances et sports, Lydia Masmejan, Conseillère municipale – Julien Guillaume, Chef de service – 021 721 35 26

Annexe : photo (copyright Ville de Pully)
https://www.swisstransfer.com/d/b4da6f6e-cbcd-4586-bd8b-2c324f2d9403